

# Mise à jour des jeux de hasard

*Katherine Marshall*

L'industrie des jeux de hasard a connu une croissance soutenue tout au long des années 90. Tous les intéressés, qu'ils soient favorables ou hostiles à cette industrie contrôlée et régie par les provinces, ne cessent de réclamer de l'information plus détaillée à ce sujet. Le présent article fournit une mise à jour des

statistiques nationales et provinciales pour les graphiques et les tableaux publiés dans deux articles antécédents que *Perspective* a consacré aux jeux de hasard (Marshall, 1996 et 1998a; voir *Sources des données et définitions*).

## Sources des données et définitions

**Comptes nationaux :** les Comptes de revenus et dépenses (CRD) trimestrielles est un des multiples programmes constituant le Système de comptes nationaux. Le CRD présente de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, à savoir les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

**Enquête sur les dépenses des familles (EDF) :** depuis 1969, cette enquête recueille de l'information à l'échelle nationale sur les dépenses, les revenus et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux individus vivant dans des ménages privés. En 1997, cette enquête a été remplacée par l'Enquête sur les dépenses des ménages.

**Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) :** une enquête annuelle qui a été instituée en 1997 et qui a remplacé l'EDF et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

**Enquête sur la population active (EPA) :** une enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur les activités de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus dans le marché du travail, incluant des classifications professionnelles et industrielles.

**Appareils de loterie vidéo (ALV) :** jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé (contrairement au lots instantanés en argent obtenus des machines à sous). Les ALV sont régis par les sociétés de loterie provinciales.

**Bénéfices tirés du jeu :** Recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV provinciaux et territoriaux, déduction faite des prix et des lots, des dépenses de fonctionnement (salaires compris), des paiements au gouvernement fédéral et autres frais fixes.

**Casino d'État :** casino commercial régi par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon les provinces. Dans le cas des casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, leur degré de participation publique et privée aux opérations et à la gestion varie également. Certains casinos d'État sont régis comme des sociétés d'État alors que d'autres sous-traitent certaines opérations—par exemple, l'entretien, la gestion et/ou les services—au secteur privé<sup>1</sup>.

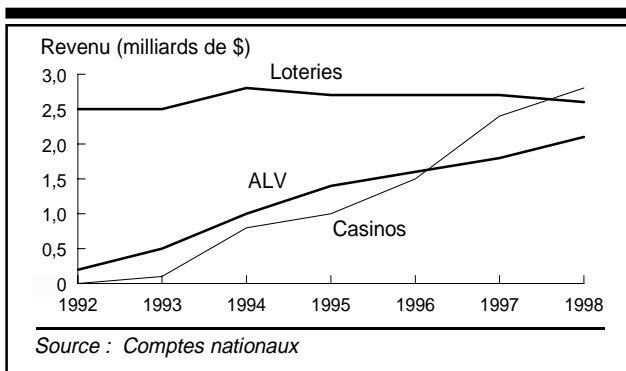
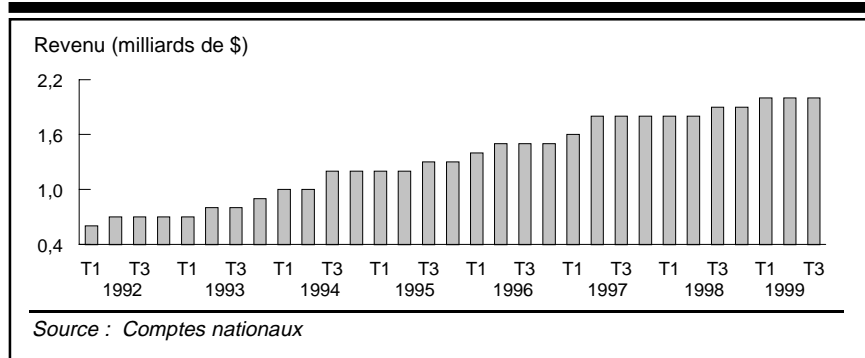
**L'industrie des jeux de hasard :** cet ensemble d'industries inclue les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos, et les appareils de loterie vidéo; ou qui offrent des services de jeux de hasard, tels les loteries et les paris non officiels, excluant les courses de chevaux et les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeux sur les lieux.

**Recettes de jeu :** Ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes de bienfaisance et des Réserves indiennes sont exclues.

*Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut la joindre au (613) 951-6890 ou à [marskat@statcan.ca](mailto:marskat@statcan.ca).*

## Le jeu de hasard : son rôle dans l'économie continue de s'accroître

Les revenus au titre des jeux de hasard non caritatifs sont passés de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 7,4 milliards de dollars en 1998, un bond de 170 %. Depuis 1995, les recettes trimestrielles<sup>2</sup> tirées des jeux de hasard ont augmenté régulièrement; elles ont franchi, pour la première fois, le cap des 2 milliards de dollars au troisième trimestre de 1999.



En 1994, les revenus relatifs aux loteries d'État ont plafonné à 2,8 milliards de dollars, puis ont légèrement fléchi au cours des quatre années suivantes. Bien que les recettes des loteries représentaient 90 % de tous les profits des jeux en 1992, la proportion est tombée à 35 % en 1998, ce recul étant attribuable à la prolifération des ALV et des casinos vers la fin des années 90. Les casinos ont raflé la part la plus importante des recettes de jeux de hasard, ayant dépassé les ALV en 1997 et les loteries en 1998.

Dans l'ensemble, l'industrie des jeux de hasard occupe une place modeste au sein de l'économie canadienne, mais son taux de croissance est digne d'attention. Sa part de l'emploi de 0,1 % seulement en 1992, a atteint 0,3 % en 1999, et sa part du PIB<sup>3</sup> également de 0,1 % en 1992, s'est dégagée à 0,2 % en 1998. Par ailleurs, l'augmentation des emplois de 1992 à 1999 (27 400) a compté pour 1,5 % de la hausse totale des emplois, et celle du PIB (900 millions de dollars) de 1992 à 1998 a représenté 0,8 % de la hausse totale du PIB.

	Ensemble des industries	Jeux de hasard	Autres industries
<b>Emplois</b>			
1992	12 842 000	11 900	12 830 100
distribution en %	100	0,1	99,9
1999	14 710 800	39 200	14 671 600
distribution en %	100	0,3	99,7
Accroissement % du total	1 868 800 / 100	27 400 / 1,5	1 841 500 / 98,5
<b>PIB* (millions de \$)</b>			
1992	604 300	400	603 900
distribution en %	100	0,1	99,9
1998	721 000	1 300	719 700
distribution en %	100	0,2	99,8
Accroissement % du total	116 700 / 100	900 / 0,8	115 800 / 99,2

Sources : Enquête sur la population active; Comptes nationaux  
 \* Le prix, au coût des facteurs, des biens et des services produits.

## La Saskatchewan et l'Alberta avaient le pourcentage le plus élevé de recettes et de bénéfices tirés du jeu

L'argent total parié dans les loteries non caritatives, les casinos et les ALV a augmenté dans toutes les régions du Canada. La hausse proportionnelle la plus élevée revient à la Saskatchewan dont les profits sont passés de 62 millions de dollars en 1992 à 289 millions de dollars en 1998, et la plus faible revient à la Colombie-Britannique où les profits ont progressé de 403 millions de dollars à 430 millions de dollars. L'Alberta vient au second rang en ce qui a trait à la hausse proportionnelle des recettes, et au premier rang quant à la hausse proportionnelle des bénéfices (de 125 millions

de dollars à 751 millions de dollars). Exception faite de la Colombie-Britannique, les dépenses moyennes des adultes consacrées aux jeux de hasard ont également augmenté dans toutes les provinces et dans tous les territoires, s'établissant, en 1998, bien au-delà de 250 \$ par personne dans la plupart des provinces et culminant à 445 \$ au Manitoba. La Colombie-Britannique et les Territoires avaient des dépenses relativement faibles, soit 140 \$ et 90 \$ respectivement, surtout parce que les casinos d'État et les ALV n'y étaient pas encore légalisés en 1998.

	Recettes de jeu*			Bénéfices tirés du jeu**			Dépenses annuelles au jeu par personne†	
	1992	1998	Accroissement	1992	1998	Accroissement	1992	1998
	millions de \$ (courants)		%	millions de \$ (courants)		%	\$ (courants)	
<b>Canada</b>	<b>2 734</b>	<b>7 406</b>	<b>171</b>	<b>1 680</b>	<b>4 490</b>	<b>167</b>	<b>130</b>	<b>320</b>
Terre-Neuve	80	141	76	42	88	110	190	335
Île-du-Prince-Édouard	20	28	45	7	15	114	205	280
Nouvelle-Écosse	125	275	120	72	136	89	180	380
Nouveau-Brunswick	117	179	54	49	86	76	210	310
Québec	693	2 019	191	472	1 145	143	130	355
Ontario	853	2 849	234	529	1 431	171	105	330
Manitoba	153	378	148	105	240	129	185	445
Saskatchewan	62	289	366	39	200	413	85	385
Alberta	225	813	261	125	751	501	120	380
Colombie-Britannique	403	430	7	239	395	65	155	140
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	5	6	20	1	3	200	80	90

Sources : Comptes nationaux; Institutions publiques (Statistiques de gestion financière) et estimation postcensitaire de la population

\* Total de l'argent parié dans les loteries non caritatives, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

\*\* Revenu net des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins opération et autres dépenses (voir Sources des données et définitions).

† Personnes de 18 ans et plus puisqu'il s'agit de l'âge légal pour les jeux de hasard dans la plupart des provinces.

## Augmentation du nombre d'hommes, des emplois à temps plein et des salaires dans les jeux de hasard

Depuis 1992, le profil des travailleurs et des emplois au sein de l'industrie des jeux de hasard s'est transformé à certains égards. Bien que la proportion d'hommes travaillant dans cette industrie en 1999 soit encore inférieure à la moyenne observée dans d'autres branches d'activité—44 % contre 54 %—elle n'était que de 35 % en 1992. Si le pourcentage de jeunes travailleurs (âgés de moins de 35 ans) avait progressé légèrement de 57 % à 60 % entre 1992 et 1999 il a toutefois baissé jusqu'à 39 % dans les autres branches d'activité. L'emploi à temps plein est passé de 59 % à 82 %, un taux équivalent à celui d'autres industries. En 1992, la majorité des emplois reliés aux jeux de hasard se trouvait dans l'Ouest du pays (55 %); mais en 1999, le Québec (19 %) et l'Ontario (48 %) comptaient pour la plupart de ces emplois.

De 1997 à 1999, la syndicalisation des travailleurs<sup>4</sup> s'est accrue dans l'industrie des jeux de hasard (de 30 % à 33 %), contrairement aux autres branches d'activité, où elle a glissé de 34 % à 32 %. Le salaire horaire des travailleurs à temps plein a considérablement augmenté, de 13,58 \$ à 16,19 \$ pour les hommes (hausse de 19 %), et de 13,06 \$ à 14,66 \$ pour les femmes (hausse de 12 %). Et même si les travailleurs des autres industries n'ont eu droit qu'à une augmentation salariale de 4 %, ils gagnaient pourtant davantage que les travailleurs des jeux de hasard : 18,58 \$ pour les hommes et 15,32 \$ pour les femmes.

	Jeux de hasard		Autres industries	
Caractéristiques des travailleurs	1992	1999	1992	1999
<b>Total d'employés</b>	<b>11 900</b>	<b>39 200</b>	<b>12 830 100</b>	<b>14 671 600</b>
<b>Sexe</b>			%	
Hommes	35	44	55	54
Femmes	65	56	45	46
<b>Âge</b>				
15 à 34	57	60	45	39
35 ans et plus	43	40	55	61
<b>Éducation</b>				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	66	56	57	48
Certificat ou diplôme d'études postsecondaire	21	33	27	33
Diplôme universitaire	13	12	16	19
<b>Régime de travail</b>				
Emploi à temps plein	59	82	82	82
Emploi à temps partiel	41	18	18	18
<b>Province</b>				
Provinces de l'Atlantique	8	5	7	7
Québec	9	19	24	23
Ontario	28	48	39	39
Provinces des Prairies	30	19	17	18
Colombie-Britannique	25	10	13	13
<b>Catégorie des travailleurs</b>				
Employé	98	97	85	82
Travailleur autonome	--	--	15	17
<b>Caractéristiques d'emploi</b>	<b>1997</b>	<b>1999</b>	<b>1997</b>	<b>1999</b>
<b>Employé</b>	<b>33 800</b>	<b>38 200</b>	<b>11 418 900</b>	<b>12 101 100</b>
<b>Situation syndicale</b>			%	
Syndiqué**	30	33	34	32
Non syndiqué	70	67	66	68
<b>Situation d'emploi</b>				
Permanent	91	93	89	88
Temporaire, à terme ou à contrat	9	7	11	12
<b>Recevant habituellement des pourboires</b>				
Oui	27	27	7	7
Non	73	73	93	93
<b>Rémunéré à l'heure</b>				
Oui	80	77	61	61
Non	20	23	39	39
<b>Gains horaires moyens<sup>†</sup></b>			\$	
Hommes : temps plein	13,58	16,19	17,83	18,58
Femmes : temps plein	13,06	14,66	14,77	15,32

Source : Enquête sur la population active  
 \* Peut inclure des études postsecondaires partielles.  
 \*\* Comprend les membres des syndicats et les personnes protégées par une convention collective.  
 † Comprend les pourboires et les commissions.

## En 1998, les trois quarts des ménages ont déclaré des dépenses de jeu

Le pourcentage des ménages canadiens ayant dépensé de l'argent pour au moins une forme de jeu de hasard a diminué de 82 % en 1996 à 77 % en 1998. Ainsi, on a observé cette baisse de participation dans les loteries d'État (de 74 % à 68 %), dans les loteries non gouvernementales, dans les tombolas et dans d'autres jeux de hasard (de 39 % à 34 %), et dans les bingos (de 12 % à 10 %). Seule la participation dans les casinos, les machines à sous et les ALV<sup>5</sup> a progressé (de 17 % à 20 %). Or, malgré la chute des taux de participation déclarés, les dépenses moyennes liées à l'ensemble des jeux de hasard ont augmenté, dans les ménages participants, de 425 \$ à 460 \$<sup>6</sup>.

Alors que les deux tiers des hommes et des femmes vivant seuls ont déclaré des dépenses de jeu en 1998,

les hommes ont dépensé en moyenne deux fois plus que les femmes (550 \$, contre 275 \$). Les taux de participation des deux sexes étaient équivalents pour toutes les formes de jeux, sauf pour le bingo : 12 % des femmes vivant seules ont joué au bingo en 1998, contre seulement 3 % des hommes.

Dans les provinces, les taux de participation des ménages à au moins une forme de jeu allaient de 73 % au Nouveau-Brunswick, à 82 % au Québec, avec quelques variations selon la forme de jeu. Les dépenses des ménages variaient également. Les ménages du Manitoba ont dépensé le plus pour l'ensemble des jeux de hasard (590 \$) et ceux du Québec, malgré le taux de participation le plus élevé, ont dépensé le moins (360 \$)<sup>7</sup>.

	Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard									
	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries/tombolas/etc.		Casinos, machines à sous et ALV*		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Ensemble des ménages</b>										
1996	425	82	240	74	70	39	360	17	675	12
1998	460	77	250	68	80	34	430	20	700	10
<b>Personne vivant seule**</b>										
395	67	225	56	74	24	459	16	563	8	
<b>Hommes</b>										
550	67	330	58	100	22	790	17	730	3	
18 à 44	295	66	185	56	60	26	385	18	--	--
45 à 64	910	74	545	67	105	22	1 445	18	--	--
65 et plus	535	60	270	52	245	16	665	13	--	--
<b>Femmes</b>										
275	66	140	54	55	25	200	16	530	12	
18 à 44	175	69	105	57	60	28	155	23	130	6
45 à 64	275	75	130	66	65	29	225	20	515	11
65 et plus	330	61	160	47	45	21	220	11	610	15
<b>Ensemble des ménages</b>										
490	75	260	60	85	46	285	12	630	21	
Terre-Neuve										
445	76	220	59	90	49	335	11	870	15	
Île-du-Prince-Édouard										
480	78	220	66	75	50	330	25	750	15	
Nouvelle-Écosse										
440	73	190	64	45	38	435	10	820	17	
Nouveau-Brunswick										
360	82	245	78	55	21	240	19	480	10	
Québec										
520	75	280	65	95	34	455	23	805	10	
Ontario										
590	75	205	58	60	50	630	28	835	14	
Manitoba										
550	79	200	62	100	55	590	31	620	12	
Saskatchewan										
520	74	190	63	110	40	685	21	750	11	
Alberta										
405	74	265	65	70	36	455	13	720	6	
Colombie-Britannique										

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1996; Enquête sur les dépenses des ménages, 1998  
 Nota : Les dépenses sont par ménage qui ont des dépenses. Les chiffres sont pour l'année 1998, sauf indication contraire.  
 \* Les ALV ont été inclus en 1998.  
 \*\* L'étude des personnes vivant seules permet l'examen des caractéristiques des individus. Les personnes ayant 18 ans ou plus ont été sélectionnées car il s'agit de l'âge légal pour les jeux de hasard dans la plupart des provinces.

## Le jeu augmente en fonction du revenu

La participation aux jeux de hasard augmente en fonction du revenu du ménage. La tendance se confirme pour la plupart des formes de jeu. Par exemple, 11 % des ménages ayant un revenu moyen inférieur à 20 000 \$ (après impôts) en 1998 ont déclaré avoir dépensé de l'argent dans les casinos, les machines à sous et les ALV, contre 29 % pour les ménages ayant un revenu de 80 000 \$ et plus. De même, les dépenses progressent jusqu'à la tranche de revenu de 80 000 \$ ou plus, où elles diminuent. Cependant, même si les

ménages à revenu élevé consacrent généralement plus d'argent au jeu, leurs dépenses comptaient pour une proportion inférieure de leur revenu total. Par exemple, parmi les ménages déclarant jouer, ceux dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ ont consacré 315 \$ au jeu, soit 2,3 % du revenu total du ménage après impôts, alors que les ménages ayant un revenu de 80 000 \$ ou plus ont dépensé 590 \$, ou 0,6 % de leur revenu total après impôts.

	Revenu après impôt					
	Total	<20 000 \$	20 000 à 39 999 \$	40 000 à 59 999 \$	60 000 à 79 999 \$	80 000 \$+
	en milliers					
<b>Total des ménages</b>	<b>11 290</b>	<b>2 460</b>	<b>3 860</b>	<b>2 740</b>	<b>1 310</b>	<b>920</b>
	%					
% des dépenses rapportées pour au moins une forme de jeu de hasard	77	63	79	81	84	84
Loteries d'État	68	53	70	72	76	72
Loteries non gouvernementales, tombolas, autres	34	18	31	41	45	51
Casinos, machines à sous, ALV	20	11	19	24	27	29
Bingos	10	12	10	10	10	8
	\$					
Moyenne des dépenses par ménage	355	200	320	385	600	495
Moyenne des dépenses par ménage ayant des dépenses	460	315	405	470	715	590
	%					
Jeux de hasard en % du revenu total (ensemble des ménages)	0,7	1,5	1,1	0,8	0,9	0,5
Jeux de hasard en % du revenu total (ménages ayant des dépenses)	0,8	2,3	1,4	1,0	1,0	0,6

Source : Enquête sur les dépenses des ménages, 1998

### Perspective

## ■ Notes

- 1 Pour obtenir plus de renseignements sur la propriété et le fonctionnement des casinos, voir Eadington (1994).
- 2 Se rapporte au total de l'argent parié aux jeux de hasard non caritatifs, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.
- 3 Le PIB propre à l'industrie des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple les ventes de billets de loterie, les ALV et les paris aux casinos. D'autres retombées économiques reliées à l'industrie, que ce soit l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, la construction et l'entretien, ne sont pas prises en compte.
- 4 Des questions plus détaillées sur les travailleurs ont été introduites par suite du remaniement de l'EPA en 1997.
- 5 Les ALV sont incorporés dans la question portant sur les casinos et les machines à sous depuis 1998. Même s'ils ne figuraient pas dans le questionnaire de 1996, les enquêteurs avaient reçu la consigne d'inclure les ALV dans cette catégorie.
- 6 Dans cette section, les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Il convient également de noter que les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont systématiquement inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loteries ont montré que la sous-déclaration des achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

7 L'Enquête des dépenses des ménages (EDM) et le Classement national des comptes de dépenses provinciaux diffèrent, principalement parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

## ■ Documents consultés

EADINGTON, W.R. «Casinos in Canada : Policy challenges in the 1990s.» *Gambling in Canada : The Bottom Line*, rédigé par C.S. Campbell, 3-17. Burnaby, C.-B., Criminology Research Center, Simon Fraser University, 1994.

MARSHALL, K. «Jeux de hasard : miser gros» *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 10, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1998a, p. 7-12.

---. «Jeux de hasard» *Dépenses des familles au Canada, 1996* n° 62-555-XPB au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, juillet 1998b, p. 32-39.

---. «Faites vos jeux!» *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 8, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, automne 1996, p. 40-45.

## Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

*Ne craignez rien!* Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études publiées dans ces numéros :

<b>Hiver 1999</b>	«Coprenariat» • Camionneurs • Ratios des gains • Gains des médecins • Exportations, PIB et emploi • Index cumulatif
<b>Automne 1999</b>	Bénévolat chez les aînés • Retour au travail après l'accouchement • Femmes du baby-boom • Absences du travail • Travail indépendant • Syndicalisation
<b>Été 1999</b>	Flexibilité du revenu d'emploi • Retraite ultérieure • Épargne-retraite • Heures de travail • Alphabétisation et emploi
<b>Printemps 1999</b>	Déciles de revenu • Saisonnalité • Obtention d'un emploi • Prêts étudiants • Services de sécurité

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

## L'emploi et le revenu en perspective

*La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu.*